

Ne gérez plus les contraintes et confiez votre logement à notre équipe de professionnels en Gestion Locative !

Les avantages de notre partenariat avec LE SERVICE DE GESTION :

Gestion administrative et comptable	Entretien du logement	Déclaration des revenus fonciers
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recouvrement des documents obligatoires (entretien chaudière, ramonage, assurance, etc) ✓ Révision du loyer ✓ Régularisation des charges ✓ Quittancement mensuel ✓ Décompte de gérance mensuel ✓ Gestion de la CAF 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestionnaire dédié ✓ Gestion des sinistres ✓ Réseau d'artisans à votre service ✓ Suivi des travaux ✓ Règlement des fournisseurs et artisans ✓ Respect des travaux obligatoires de la part des locataires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conseils sur le régime juridique à privilégier ✓ Rédaction gratuite d'un projet de déclaration de vos impôts fonciers chaque année

Le saviez-vous ? La gestion locative est un service déductible à 100% de vos revenus fonciers !)

PACK CONFORT (gestion courante) pour seulement 7.08% TTC sur les loyers encaissés

PACK SECURITE (gestion courante + GLI) pour seulement 8.98% TTC sur les loyers encaissés